



Guide de la petite enfance

Sommaire

Choisir son mode de garde	4
Guichet unique petite enfance	5
Carte des sites d'accueil petite enfance	5
Accueil collectif	6
Multi-accueils	7
Informations pratiques	7
Nos structures intercommunales	8
Accueil familial	9
Crèche familiale	10
Informations pratiques	11
Accueil individuel	12
Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s	13
Accompagnement des familles	14
Relais Parents - Assistantes Maternelles (RPAM)	15
Soutien à la parentalité	16
Lieu d'accueil enfant-parent	17
Contacts utiles	18

Bienvenue aux enfants de Granville Terre & Mer

L'accueil des jeunes enfants sur le territoire de Granville Terre et Mer est un véritable enjeu pour la Communauté de communes afin d'offrir aux parents des modes de gardes divers.

Cette ambition est inscrite au projet de territoire intercommunal et notre schéma petite enfance 2016-2021 le décline notamment avec la construction d'un nouveau pôle petite enfance à l'horizon 2021, pour une offre encore plus riche et qualitative.

Que vous cherchiez un accueil collectif ou individuel, que vous viviez dans un pôle urbain ou en zone rurale, le service petite enfance de Granville Terre & Mer vous apporte la réponse la mieux adaptée à votre enfant et à ses besoins. Multi-accueils collectifs,

crèche familiale, relais parents-assistantes maternelles, lieu d'accueil enfant-parent... chaque site porte un projet d'établissement, centré sur le développement et l'épanouissement du tout-petit.

Les professionnel(le)s de nos structures intercommunales sont formées à la pédagogie interactive et aux neurosciences, pour enrichir régulièrement leurs connaissances et leurs pratiques.

Granville Terre et Mer est à votre écoute pour vous accompagner au mieux.





Choisir son mode de garde

Un guichet unique à votre service

Vous êtes parent ou futur parent et avez besoin d'information pour choisir le mode de garde de votre enfant ?

Le guichet unique de la petite enfance est à votre écoute pour répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches (prestations sociales possibles, coût d'accueil dans chaque service, inscriptions...).



Pôles Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)
— Bréhal, Granville et La Haye-Pesnel



Multi-accueils
— Bréhal et Granville



Crèche familiale



Lieu d'accueil enfant-parent



INFOS PRATIQUES

Guichet unique petite enfance
Maison de la petite enfance
395, rue du Saussey
50400 GRANVILLE

Tél. 02 33 69 20 60

servicepetiteenfance@granville-terre-mer.fr





Accueil collectif

► Qu'est-ce qu'un multi-accueil ?

C'est un accueil individualisé, dans un environnement collectif, destiné aux enfants de moins de 4 ans.

Les +

Un lieu de vie qui permet à l'enfant de s'éveiller à son rythme, dans un environnement collectif, adapté à son jeune âge

Des échanges quotidiens entre l'équipe et les familles, favorisant un accueil personnalisé pour chaque enfant

L'accompagnement de votre enfant dans son développement par des professionnels diplômés et qualifiés

La présence ponctuelle d'un médecin et d'un psychologue

Les auxiliaires sont à l'écoute des parents et des enfants, qui grandissent à leur rythme. Elles font tout leur possible pour s'adapter aux aléas de la vie de famille ...

Les parents de Maxence

INFOS PRATIQUES

> Tarifs

Le tarif horaire est calculé en fonction de la composition de la famille et de ses ressources [année N-2].

> Fournitures

Repas, couches et produits d'hygiène sont fournis par le service de la petite enfance.



Les Poulpiquets à Bréhal

- ▲ **Type d'accueil**
régulier ou occasionnel
- ▲ **Capacité**
20 places
- ▲ **Horaires**
du lundi au jeudi,
de 7 h 30 à 18 h 30,
le vendredi de 7 h 30 à 17 h 30
- ▲ **Fermeture**
4 semaines en été
et 2 semaines à Noël

Les Poulpiquets
Avenue de Lydney
50 290 BRÉHAL
Tél. 02 14 24 20 40

Le multi-accueil de Granville

- ▲ **Type d'accueil**
régulier, occasionnel
- ▲ **Capacité**
35 places
- ▲ **Horaires :**
du lundi au vendredi,
de 7 h 30 à 18 h 30
- ▲ **Fermeture :**
3 semaines en été
et 1 semaine à Noël

Maison de la petite enfance
395, rue du Saussey
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 69 20 60





Accueil familial

► Qu'est-ce qu'une crèche familiale ?

C'est le regroupement d'assistantes maternelles agréées, salariées par la Communauté de communes, qui accueillent les enfants de moins de 4 ans à leur domicile.

Les +

Un accueil au domicile de l'assistante maternelle, qui permet à l'enfant d'évoluer dans un univers familial rassurant

Des horaires élargis, avec une possibilité d'accueil entre 6 h 30 et 22 h

Ouverture permanente de la salle de la crèche familiale et du jardin aux assistantes maternelles

Des ateliers animés par l'éducatrice de jeunes enfants [peinture, chansons, motricité, jeux libres...] favorisant le développement physique et psychique de l'enfant, organisés trois fois par semaine à la Maison de la petite enfance

Mais aussi

+ simple

Le contrat et le paiement des factures sont gérés par la Maison de la petite enfance.

+ individualisé

L'assistante maternelle poursuit avec vous un projet d'éducation pour votre enfant et s'adapte à vos besoins pour créer un environnement favorable à son épanouissement.

+ adapté

La crèche familiale fournit le matériel de puériculture et met à disposition des assistantes maternelles une ludothèque variée et adaptée à tous les âges.

+ rassurant

En cas d'absence de votre assistante maternelle, un relais est organisé chez une autre assistante maternelle agréée.

+ encadré

Les assistantes maternelles formées en continu sont encadrées par une infirmière et deux éducatrices de jeunes enfants, avec la participation du médecin de crèche, d'une psychologue et régulièrement d'intervenants extérieurs.

La crèche familiale

- ▲ **Type d'accueil**
régulier
- ▲ **Capacité**
80 places
- ▲ **Horaires :**
du lundi au samedi,
de 6 h 30 à 22 h selon
possibilité
- ▲ **Fermeture :**
2 semaines en été
et 1 semaine à Noël

Renseignements :

Maison de la petite enfance
395, rue du Saussey
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 69 20 60



Les remplacements sont gérés par la crèche
familiale. C'est plus simple pour nous !
Les parents de Sarah

INFOS PRATIQUES

> Tarifs

Le tarif horaire est calculé en fonction de la composition de la famille et de ses ressources [année N-2].

> Fournitures

Repas, couches et produits d'hygiène sont fournis par le service de la petite enfance.





Accueil individuel

L'accueil individuel est une autre alternative d'accueil de votre enfant sur le territoire.
La Communauté de communes vous informe et vous accompagne sur ce mode de garde
(cf. page 15).

► Qu'est-ce qu'un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e)

C'est le service de Protection Maternelle Infantile du Département (PMI) qui leur délivre l'agrément, comportant les horaires d'accueil et le nombre d'enfants autorisés, après une formation obligatoire.

Plus d'infos sur parent.manche.fr (rubrique petite enfance)



Maisons d'Assistantes Maternelles
[Hudimesnil et Beauchamps]



A young boy with glasses is sitting at a table in a playroom, playing with colorful blocks. The background shows a play structure with arches. The image is overlaid with a large green triangle and a white horizontal line.

Accompagnement des familles

▶ Qu'est-ce-qu'un RPAM (Relais Parents - Assistant(e)s Maternel(le)s)?

C'est un service gratuit d'informations et d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles

Pour les parents

- ▲ Un accompagnement dans leurs démarches de recherche et d'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) indépendant(e) et leurs statuts d'employeurs
- ▲ Un lieu d'écoute et de conseil

Pour les enfants

- ▲ Des animations autour de la pédagogie interactive. Offrir aux enfants fréquentant les RPAM une pédagogie innovante permettant de développer leurs compétences motrices, langagières, sociales, etc. Développer l'apprentissage au contact des autres enfants.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s

- ▲ Des informations sur le statut d'employé
- ▲ Un accompagnement dans leurs démarches de professionnalisation
- ▲ Un lieu d'échanges et de partage d'expériences entre professionnel(le)s [soirées débats, projets communs, sorties pédagogiques, ateliers d'éveil hebdomadaires avec les enfants...]

3 RPAM communautaires, répartis sur le territoire pour répondre au mieux à l'ensemble des habitants, proposent des animations dans plusieurs communes alentour :

Rigol' au Ram

14, rue de la Gare
50290 BRÉHAL
Tél. : 02 14 24 20 42
ram-brehal@granville-terre-mer.fr

Les Bout'choux

59, rue de la Libération
50320 LA HAYE-PESNEL
Tél. : 02 33 61 95 96
ram-lhp@granville-terre-mer.fr

**Permanences sur rendez-vous
à Saint-Jean-des-Champs**
(numéro de téléphone ci-dessus)

Maison de la petite enfance

395, rue du Saussey
50400 GRANVILLE
Tél. : 02 33 69 20 60
ram-granville@granville-terre-mer.fr

A person in a grey suit is holding a large blue puzzle piece on a floor. The floor is covered with other puzzle pieces in various shades of blue and green. A large, dark teal triangle is overlaid on the right side of the image, containing the text.

Soutien à la parentalité

► Lieu d'accueil enfant-parent

L'Espace du tout-petit

Ouvert et convivial, l'Espace du tout-petit est un lieu d'écoute et d'accueil pour vous et votre enfant de moins de 6 ans. Vous pouvez y venir librement, anonymement et gratuitement, pour un moment privilégié avec lui, dans un environnement collectif adapté, où il pourra évoluer en toute sécurité et se sociabiliser.

C'est aussi un lieu d'échanges et de partage d'expériences avec les professionnels et les autres parents.

Cet espace est le fruit d'un partenariat entre le service petite enfance de Granville Terre et Mer, l'Hôpital de jour de l'Estran à Donville-les-Bains et le service de Protection Maternelle et Infantile du Département.

Espace du tout-petit

- ▲ **Ouverture :**
tous les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30
- ▲ **Fermeture :**
pendant les vacances scolaires

Maison de la petite enfance
395, rue du Saussey
50400 GRANVILLE
Tél. : 02 33 69 20 60

INFOS PRATIQUES



02 33 69 20 60

@ servicepetiteenfance@granville-terre-mer.fr



Contacts utiles

► Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La CAF propose un accompagnement, une expertise et une aide financière aux équipements d'accueil de la petite enfance.

C'est un partenaire privilégié pour la Communauté de communes comme pour vous !

Deux sites internet sont à votre disposition :

▲ monenfant.fr

pour toutes les infos pratiques (localisation, type d'accueil, coût estimé...) sur les solutions d'accueil, de 0 à 12 ans, dans toute la France

▲ caf.fr

pour connaître vos droits, accéder à votre dossier et effectuer des démarches en ligne



► Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Un jeudi par mois, la Maison de la petite enfance ouvre ses portes à la Protection Maternelle Infantile pour vous recevoir en consultation.

Ce service du Conseil départemental de la Manche a pour mission d'assurer la protection sanitaire des mères et futures mères et de leur enfant et offre aux parents écoute et conseils sur tout ce qui concerne leur enfant : soins quotidiens, jeux, éveil, alimentation, sommeil, vaccinations...

Rendez-vous à prendre auprès du Territoire de solidarité du Granvillais :

Centre Médico-Social

15, avenue de la Gare
50400 GRANVILLE
Tél. : 02 33 91 14 00



197, avenue des Vendéens [BP 231]
50402 GRANVILLE Cedex

Tél. 02 33 91 38 60
contact@granville-terre-mer.fr

www.granville-terre-mer.fr